

Stage Égalité des Chances à l'École du Louvre

Inscriptions 2021-2022

1. Présentation du Stage Égalité des Chances

Le Stage Égalité des Chances, organisé par l'École du Louvre et la Fondation Culture & Diversité, a pour objectifs de vous confirmer dans votre choix de poursuivre des études en histoire de l'art et de vous préparer de manière intensive au concours d'entrée à l'École du Louvre afin d'augmenter vos chances de le réussir.

Les cours proposés durant le Stage sont axés sur les attentes du concours d'entrée en méthodologie, culture générale et expression écrite. Vous bénéficierez également de travaux dirigés devant les œuvres et de visites de grands lieux du patrimoine, guidés par des professeurs de l'École du Louvre. À titre indicatif, vous trouverez en page 2 le programme d'un précédent Stage Égalité des Chances.

Pendant toute la durée du Stage, vous serez hébergés en auberge de jeunesse et encadrés par des animateurs. Le Stage, le transport et le séjour (hébergement et repas) sont entièrement pris en charge par l'École du Louvre et la Fondation Culture & Diversité.

Si les conditions sanitaires le permettent, le Stage 2021-2022 se déroulera du dimanche 20 au samedi 26 février 2022 inclus dans les locaux de l'École du Louvre, mais aussi au sein de musées.

Suite au Stage, vous passerez le concours de l'École du Louvre comme tous les autres candidats : aucun quota ni voie parallèle d'accès ne vous sera accordé.



2. Exemple de programme de Stage Égalité des Chances

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	<p>Accueil des élèves</p> <p>Présentation du concours d'entrée</p> <p>Présentation de la scolarité</p>	<p>Exercices de repères dans le temps</p> <p>Les œuvres et leur contexte (Antiquité)</p>	<p>Cours de français</p> <p>Les œuvres et leur contexte (Moyen Age)</p>	<p>Méthodologie de la composition d'histoire de l'art</p> <p>Travail dirigé devant les œuvres (musée du quai Branly)</p>	<p>Travail dirigé devant les œuvres (musée du Louvre)</p> <p>Travail dirigé devant les œuvres (Centre Pompidou)</p>	<p>Concours blanc</p> <p>Départ des élèves de Paris</p>
	Déjeuner	Déjeuner	Déjeuner	Déjeuner	Déjeuner	Déjeuner
Arrivée des élèves à Paris	<p>Méthodologie de la description d'œuvre</p> <p>Epreuve blanche : description d'œuvre et questions de culture générale</p> <p>Travail dirigé devant les œuvres (musée du Louvre)</p>	<p>Correction de l'épreuve blanche de description d'œuvre</p> <p>Exercices de repères dans l'espace</p> <p>Histoire générale de l'art (XX^{ème} siècle)</p>	<p>Les œuvres et leur contexte (Renaissance et temps modernes)</p> <p>Méthodologie de la composition d'histoire de l'art</p>	<p>Les œuvres et leur contexte (XIX^{ème} siècle)</p> <p>Présentation du Réseau Culture & Diversité</p> <p>Visite libre du musée d'Orsay</p>	<p>Cours de français</p> <p>Les œuvres et leur contexte (XX^{ème} siècle)</p> <p>Rencontre avec des élèves de l'École du Louvre</p>	
Dîner	Dîner	Dîner	Dîner	Dîner	Dîner	

3. Les trois conditions requises pour candidater au Stage Égalité des Chances

1. Être élève de Terminale
 2. Suivre la discipline de spécialité ou l'enseignement facultatif « Histoire des arts »
 3. Être boursier de l'enseignement secondaire
- OU**
- Être scolarisé dans un établissement partenaire

Etant donné la situation sanitaire, les recommandations gouvernementales et les obligations légales à la date de diffusion de ce dossier de candidature (7/10/2021), vous trouverez ci-dessous les conditions dans lesquelles la Fondation Culture & Diversité pourrait être en mesure d'assurer la tenue du Stage Égalité des Chances en présentiel.

Ces conditions visent à minimiser le risque de contamination au Covid-19 des élèves participants et donc d'arrêt du Stage Égalité des Chances.

En fonction de l'évolution de la situation sanitaire, des recommandations gouvernementales et des obligations légales, ces conditions d'organisation sont susceptibles d'évoluer.

Par ailleurs, en cas d'évolution de la situation sanitaire, la Fondation Culture & Diversité, avec l'École du Louvre, le ministère de la Culture et le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, se réservent le droit d'organiser le Stage Égalité des Chances en visioconférence.

4. Informations importantes relatives au passe sanitaire pour participer au Stage Égalité des Chances en période de Covid-19

Recommandation à se faire vacciner pour les élèves souhaitant participer au Stage Égalité des Chances

Le Stage Égalité des Chances se déroulera en collectivité et dans des lieux accueillant du public, que ce soit pendant les temps d'ateliers, de sorties culturelles, de repas ou pour le logement en chambres collectives. Conformément au décret n°2021-1059 du 7 août 2021, le passe sanitaire est exigé dans les lieux et établissements où le brassage du public est le plus à risque sur le plan sanitaire. De ce fait, un passe sanitaire valide sera demandé aux élèves tout au long de la semaine, que ce soit par la SNCF pour rejoindre et quitter le lieu du Stage, mais aussi par l'auberge de jeunesse, les lieux culturels, les restaurants, etc.

Il ne sera donc pas possible de participer au Stage Égalité des Chances sans passe sanitaire, dont l'instauration est effective pour les 12-17 ans depuis le 30 septembre 2021.

Il est donc vivement recommandé aux élèves qui souhaitent participer au Stage Égalité des Chances à l'École du Louvre qui aura lieu du dimanche 20 au samedi 26 février 2022 inclus de se faire vacciner.

Attention, pour se faire vacciner avant le Stage Égalité des Chances qui débutera le dimanche 20 février 2022, il est rappelé aux élèves de bien prendre en compte l'intervalle nécessaire de 3 à 7 semaines entre la première et la deuxième dose de vaccin, ainsi que le délai de validation du passe sanitaire (actuellement 7 jours après la deuxième dose).

Ainsi, pour pouvoir bénéficier d'un schéma vaccinal complet à la date du début du Stage Égalité des Chances (dimanche 20 février 2022), il faut :

- prévoir de recevoir la première dose si possible avant le samedi 25 décembre 2021 ;
- prévoir de recevoir la deuxième dose au plus tard le samedi 12 février 2022.

Dispositif pour les élèves non-vaccinés lors du Stage Égalité des Chances

Il est possible d'avoir un passe sanitaire sans être vacciné et donc de participer au Stage Égalité des Chances, mais cela implique des obligations.

Les élèves qui ne seront pas vaccinés au début du Stage Égalité des Chances devront fournir un test PCR négatif daté de moins de 72h lors du premier jour du Stage Égalité des Chances (dimanche 20 février 2022). Le coût de ce test sera à la charge des élèves.

Par ailleurs, ces élèves devront se soumettre à un test antigénique toutes les 72h afin de pouvoir accéder aux locaux d'hébergement, aux lieux de restauration et aux activités culturelles proposées. Les coûts et l'organisation de ces tests seront pris en charge par la Fondation Culture & Diversité.

Organisation des activités et des conditions d'accueil

Les activités (ateliers, sorties culturelles, etc.), ainsi que les modalités d'accueil (repas et hébergement) seront organisées afin de minimiser les risques de contamination au Covid-19 des élèves participants et donc d'arrêter du Stage Égalité des Chances.

Cette organisation, qui respectera les recommandations gouvernementales et les obligations légales en vigueur en février 2022, sera transmise aux élèves participants avant le début du Stage Égalité des Chances.

5. Informations importantes relatives au protocole en cas de contamination au Covid-19 d'un élève pendant le Stage Égalité des Chances

Sous réserves de modifications ultérieures des recommandations sanitaires gouvernementales, le protocole exposé ci-dessous sera appliqué en cas de contamination au Covid-19 d'un élève mineur ou majeur pendant le Stage Égalité des Chances.

Protocole pour l'élève testé positif au Covid-19

Un test PCR sera effectué :

- en cas de test antigénique positif ;
- en cas de symptômes, que l'élève soit vacciné ou non.

Le coût éventuel de ce test PCR sera à la charge de la Fondation Culture & Diversité.

Dans l'attente des résultats du test PCR, l'élève sera mis à l'isolement au sein de l'auberge de jeunesse.

Si la contamination au Covid-19 est confirmée, et étant donné que la période d'isolement recommandée par les autorités sanitaires en cas de contamination au Covid-19 (10 jours) excède la durée du Stage Égalité des Chances (7 jours), le responsable légal ou le contact d'urgence de l'élève s'engage à venir chercher l'élève sur le lieu du Stage Égalité des Chances (Paris), ou à prendre toutes dispositions afin que l'élève puisse être rapatrié à son domicile dans les plus brefs délais. Attention, l'élève testé positif n'aura plus de passe sanitaire et ne pourra donc pas rentrer en train avec son responsable légal ou son contact d'urgence. Il faudra donc prévoir un autre moyen de transport pour raccompagner l'élève.

L'élève sera placé à l'isolement au sein de l'auberge de jeunesse jusqu'à l'arrivée du représentant légal ou du contact d'urgence.

Protocole pour le reste du groupe en cas de contamination avérée au Covid-19 d'un élève du groupe

En cas de contamination avérée au Covid-19 d'un élève du groupe, la continuité ou l'arrêt du Stage Égalité des Chances dépendra de la réglementation en vigueur au moment du Stage Égalité des Chances.

Le protocole sera défini et transmis aux élèves participants avant le début du Stage Égalité des Chances.

6. Respect des gestes barrières

Durant toute la durée du Stage Égalité des Chances, les équipes encadrantes demanderont aux élèves :

- De respecter une distance d'au moins 1 mètre avec les autres personnes ;
- De porter un masque chirurgical de façon permanente durant les temps de transport, de visite et d'atelier, et ce même si la distance d'au moins 1 mètre avec les autres personnes est respectée ;
- De se laver régulièrement les mains ou d'utiliser une solution hydroalcoolique ;
- D'être particulièrement vigilant durant les pauses repas : lorsque le masque est retiré, bien veiller à respecter une distance d'au moins 2 mètres avec les autres personnes.

7. Les formalités de candidature

Le dossier de candidature qui se trouve en page 7 comprend :

- Un formulaire d'inscription administrative,
- Un questionnaire de motivation,
- Une autorisation parentale de participation au Stage Égalité des Chances si vous êtes mineur à la date du début du stage (20 février 2022),
- Un engagement sur l'honneur de votre responsable légal ou de votre contact d'urgence à venir vous chercher sur le lieu du Stage en cas de contamination au Covid-19,
- Une fiche à remplir par le professeur qui assure l'enseignement d'Histoire des arts.

Vous devez joindre à ce dossier :

- Une copie du relevé de notes du bac de français
- Si vous êtes boursier, une copie de votre notification de bourse

Le dossier de candidature dûment rempli est à renvoyer par mail au plus tard le vendredi 19 novembre 2021 à l'adresse suivante : egalitedeschances@coledulouvre.fr

**Pour toute information complémentaire,
merci de contacter Isaline Audebert :**

egalitedeschances@coledulouvre.fr

01 55 35 19 36

8. Le déroulement de la sélection

La sélection des candidats est réalisée par un jury mixte composé de représentants de l'École du Louvre et de la Fondation Culture & Diversité.

Environ 35 élèves seront sélectionnés au niveau national pour participer au Stage Égalité des Chances.

Les critères de sélection sont les suivants :

- Motivation de l'élève pour participer au Stage et pour poursuivre des études en histoire de l'art
- Adéquation du projet de l'élève par rapport à des études d'histoire de l'art
- Critères académiques
- Critères économiques et sociaux

Tout envoi de votre dossier équivaut à un engagement ferme de votre part de participer au Stage Égalité des Chances à l'École du Louvre si vous êtes sélectionné(e), que celui-ci soit organisé en présentiel ou en visioconférence.

9. Présentation de l'accompagnement après le Stage Égalité des Chances

Les élèves retenus pour participer au Stage Égalité des Chances à l'École du Louvre intègrent le Réseau Culture & Diversité et bénéficient, à ce titre, du système d'accompagnement mis en place par la Fondation Culture & Diversité :

- Aide financière : pour les élèves éligibles à une bourse de l'enseignement supérieur ayant intégré l'École du Louvre et bénéficiant des APL de la CAF, bourse d'aide au logement de 1 000 €/an.
- Aide au logement : pour tous les participants au Stage Égalité des Chances, aide à la recherche d'un logement.
- Aide pédagogique : pour les élèves en première année à l'École du Louvre, tutorat tout au long de l'année assuré par un intervenant de l'École du Louvre.
- Aide à l'ouverture culturelle : pour tous les participants au Stage Égalité des Chances, des sorties culturelles sont régulièrement proposées (places de théâtre, visites de musées, avant-premières cinéma, etc.).
- Aide à l'insertion professionnelle : pour tous les participants au Stage Égalité des Chances, possibilités de stages et d'emploi, d'ateliers CV et lettre de motivation, etc.





Ecole du Louvre
Palais du Louvre



FONDATION
CULTURE &
DIVERSITÉ

Dossier de candidature au Stage Égalité des Chances à l'École du Louvre 2021-2022

**DOSSIER DE CANDIDATURE AU STAGE ÉGALITÉ DES CHANCES
À L'ÉCOLE DU LOUVRE
DU 20 AU 26 FÉVRIER 2022 INCLUS**

Dossier à renvoyer impérativement avant le
vendredi 19 novembre 2021 inclus
par mail à l'adresse suivante :
egalitedeschances@ecoledulouvre.fr

Photo à
agrafer
(facultatif)

I. A REMPLIR PAR L'ÉLÈVE CANDIDAT

INFORMATIONS PRATIQUES :

- Nom :
 - Prénom :
 - Date de naissance :
 - Civilité : Monsieur / Madame
 - Lieu de naissance :
 - Nationalité :
 - Adresse personnelle complète :
 - Téléphone portable :
 - Téléphone fixe :
 - E-Mail* :
- *Merci de renseigner une adresse consultée régulièrement : nous vous contacterons en priorité par e-mail*

SCOLARITÉ :

- Lycée :
- Ville du lycée :
- Enseignements de spécialité et optionnels :
- Académie :

TRANSPORT :

- Titre de transport valable en Île-de-France (carte Imagine R/pass navigo) : Oui Non
- Carte Jeune SNCF 12/27 ans (**valide du 20/02/2022 au 26/02/2022**) : Oui Non

SITUATION FAMILIALE :

- Adresse des parents/du responsable légal si différente :
 - Boursier* : Oui Non
 - Si oui, indiquez votre échelon :
 - Téléphone :
 - Email des parents/du responsable légal :
 - Situation des parents/du responsable légal :
- *Le stage est accessible aux élèves boursiers et aux élèves des lycées partenaires.*

	Fonction précise	Organisme	Formation/diplômes obtenus
Responsable légal 1 (entourez) Père / mère / tuteur			
Responsable légal 2 (entourez) Père / mère / tuteur			



QUESTIONNAIRE DE MOTIVATION :

Les questions à compléter ont comme seuls objectifs de mieux vous connaître et de comprendre vos motivations. Il ne s'agit pas d'un contrôle de connaissances. Nous vous recommandons d'y répondre de la façon la plus personnelle et sincère possible sans craindre d'être maladroit. Vous pouvez répondre sur papier libre si vous le souhaitez.

Dans quel domaine souhaiteriez-vous poursuivre vos études après le baccalauréat ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Lorsque vous envisagez votre avenir, à quelle(s) profession(s) pensez-vous ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Pensez-vous que l'École du Louvre pourrait correspondre à vos souhaits pour la poursuite de vos études ? Si oui, pourquoi ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



Qu'attendez-vous d'un stage de préparation au concours d'entrée en 1^{er} cycle ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Je m'engage sur l'honneur, si ma candidature est retenue, à suivre avec assiduité le Stage, que celui-ci soit organisé en présentiel ou en visioconférence, et à me présenter à l'épreuve du concours d'entrée à l'École du Louvre qui aura lieu le 23/04/2022.

RAPPEL :

Une non-admission au Stage Égalité des Chances n'équivaut pas à une impossibilité de préparer le concours d'entrée à l'École du Louvre si vous le souhaitez.
La sélection et la participation au Stage Égalité des Chances ne valent pas admission à l'École du Louvre.

Lu et approuvé,
Signature de l'élève,

Pièces à joindre impérativement à votre dossier :

- Copie du relevé de notes du bac de français
- Copie de votre notification de bourse (le cas échéant)

II. À REMPLIR PAR LES PARENTS/LE RESPONSABLE LÉGAL DE L'ÉLÈVE, SI L'ÉLÈVE EST MINEUR AU 20 FÉVRIER 2022

**AUTORISATION DU RESPONSABLE LÉGAL
DE PARTICIPATION AU STAGE ÉGALITÉ DES CHANCES DE L'ÉCOLE DU LOUVRE 2021-2022**

Je soussigné(e) (Nom, Prénom)

Demeurant à

Téléphone fixe : Téléphone portable :

Agissant en qualité de (mère, père, tuteur) :

autorise l'élève :

Nom :

Prénom :

Lycée :

à participer, s'il est sélectionné, au Stage Égalité des Chances de l'École du Louvre qui se tiendra à l'École du Louvre du 20 au 25 février 2022 inclus, et ai pris connaissance des conditions d'assiduité requises*.

RAPPEL :

Une non-admission au Stage Égalité des Chances n'équivaut pas à une impossibilité de préparer le concours d'entrée à l'École du Louvre si les élèves le souhaitent.

La sélection et la participation au Stage Égalité des Chances ne valent pas admission à l'École du Louvre.

Fait à le

Signature du responsable légal de l'élève, précédée de la mention « Lu et approuvé »

*En s'inscrivant, l'élève s'engage à être assidu à l'intégralité du Stage « Égalité des Chances » (du 20 au 26 février 2022) ainsi qu'au concours d'entrée (le 23 avril 2022 après-midi).

III. À REMPLIR PAR LE RESPONSABLE LÉGAL/LE CONTACT D'URGENCE DE L'ÉLÈVE

**ENGAGEMENT SUR L'HONNEUR DU RESPONSABLE LÉGAL OU DU CONTACT D'URGENCE
À VENIR CHERCHER L'ÉLÈVE EN CAS DE CONTAMINATION PAR LE COVID-19**

Je soussigné(e)

▪ **Elève participant au Stage Égalité des Chances :**

Nom :
Prénom :
Adresse :
Téléphone :
Mail :

▪ **Responsable légal de l'élève mineur/Contact d'urgence de l'élève majeur :**

Nom :
Prénom :
Adresse :
Mail :

Pour l'élève participant au Stage mentionné ci-dessus.

S'engage auprès de la Fondation Culture & Diversité, dans le cas où l'élève participant au Stage Égalité des Chances est confirmé comme étant contaminé par la Covid-19, à venir le chercher sur le lieu du Stage (Paris) par ses propres moyens, ou à tout mettre en œuvre pour trouver une solution et une personne de confiance pour le faire.

Cette mesure est mise en œuvre étant donné que la période d'isolement recommandée par les autorités sanitaires en cas de contamination au Covid-19 (10 jours) excède la durée du Stage Égalité des Chances (7 jours).

Fait à, le

Signature du responsable légal/contact d'urgence de l'élève, précédée de la mention « Lu et approuvé »



IV. À REMPLIR PAR LE PROFESSEUR RÉFÉRENT

Nom du professeur référent :

Prénom du professeur référent :

Professeur d'histoire des arts Professeur principal

Lycée : Ville du lycée :

Téléphone fixe : Téléphone portable :

Email :

Afin de nous aider à mieux appréhender la candidature de votre élève, merci de nous faire part de vos appréciations quant à :

Son niveau de culture générale (en particulier en histoire, géographie, culture visuelle et littéraire)

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Son expression écrite

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....



.....
.....
.....

Son degré de motivation pour effectuer ses études à l'École du Louvre

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Fait à, le

Signature du professeur référent, précédée de la mention « Lu et approuvé »